
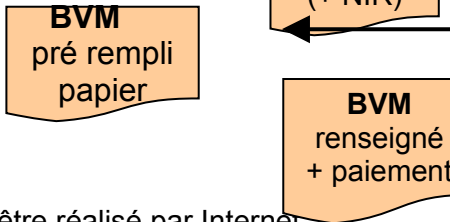
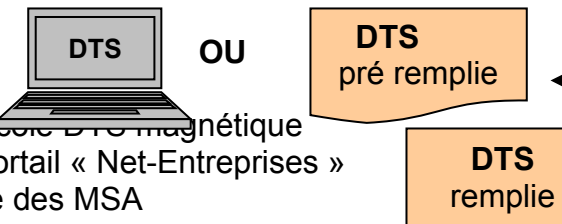

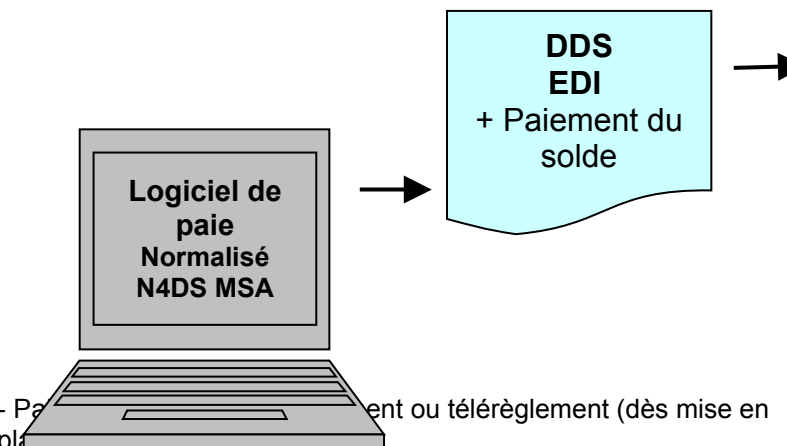


Pour en savoir plus : Schéma comparatif de l'appel chiffré et du déclaratif

Echanges Employeur - MSA dans le cadre de « l'appel chiffré » des cotisations

Formalités	Employeur	MSA
<p>Déclaration d'Embauche</p> <p>Au fil de l'eau</p>	<p align="center">  DPAA Web OU DPAA papier </p> <p>Portail « Net-Entreprises » Ou site des MSA</p>	<p>Enregistrement de la Déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE) et envoi d'un accusé réception de la déclaration préalable à l'embauche</p> <p>Affiliation du salarié (ouverture des droits) et gestion du contrat de travail (type de contrat, mesure pour l'emploi, dispositif ouvrant droit à exonération de cotisations le cas échéant ...)</p>
<p>Bordereau de Versement Mensuel (entreprises de plus de 9 salariés ou option)</p> <p>Chaque mois (DLP en fonction de l'effectif et de la date de versement des salaires)</p>	<p align="center">  BVM pré rempli papier OU BVM renseigné + paiement </p> <p>- le BVM peut être réalisé par Internet - Paiement : Chèque, prélèvement ou télé règlement</p>	<p>Envoi du BVM pré rempli des branches et taux des cotisations légales et conventionnelles à échéance mensuelle (de niveau entreprise)</p> <p>Enregistrement des assiettes et des montants de cotisations calculés et déclarés par l'employeur et du paiement associé</p>
<p>Déclaration Trimestrielle des Salaires</p> <p>Chaque trimestre</p>	<p align="center">  DTS OU DTS pré remplie OU DTS remplie </p> <p>Protocole DTS magnétique Ou Portail « Net-Entreprises » et site des MSA</p>	<p>Envoi de la DTS, pré remplie des informations « salariés » connues de la MSA, avant la fin du trimestre d'emploi</p> <p>A retourner le 10 du trimestre suivant au plus tard, remplie, pour chaque mois, du nombre d'heures de travail et de la rémunération brute versée ; éléments enregistrés par la MSA qui serviront au calcul des cotisations individuelles et à l'alimentation des droits des salariés</p>
<p>Bordereau d'Appel des Cotisations</p> <p>Chaque trimestre</p>	<p align="center">  Bordereau d'Appel des Cotisations sur Salaires OU Paiement </p> <p>- Paiement par prélèvement ou mise en place de la fonctionnalité</p>	<p>Calcul des cotisations individuelles (légales et conventionnelles), application des éventuelles exonérations et mise en recouvrement (avec déduction des 3 BVM) dans les 30 jours du trimestre suivant le trimestre d'emploi ; DLP fixée au 15^{ème} jour du mois civil suivant la date de mise en recouvrement (15^{ème} jour du 2^{ème} mois suivant le trimestre d'emploi)</p> <p>Alimentation du Compte Adhérent Individuel (CAI), la MSA conserve les cotisations de Sécurité Sociale (financement des prestations) et reverse les cotisations recouvrées pour le compte des partenaires conventionnels</p>

Echanges Employeur - MSA dans le cadre du « Déclaratif Agricole »

Formalités	Employeur	MSA
D éclaration d' E mbauche	IDEM tableau 1	IDEM tableau 1
B ordereau de V ersement M ensuel	IDEM tableau 1	IDEM tableau 1
D éclaration de D onnées S ociales Chaque trimestre - Paiement ou téléversement (dès mise en place)		→ Flux à adresser au plus tard le 10 du trimestre suivant → Enregistrement : <ul style="list-style-type: none"> • des données sociales des salariés relatives au contrat • des assiettes et des montants de cotisations individuelles légales et conventionnelles calculés et déclarés par l'employeur • et du paiement du solde après déduction des 3 BVM → Alimentation du CAI et reversement des cotisations recouvrées dans le cadre de la gestion pour compte → Alimentation des droits des salariés